



COMMUNIQUÉ

Déclaration de la société hôte des Jeux d'hiver de l'Arctique 2020

Whitehorse (Yukon), le 2 mars 2020 – La société hôte des Jeux d'hiver de l'Arctique est consciente des préoccupations actuelles concernant le coronavirus (COVID-19) et prend toutes les précautions nécessaires pour éviter une éclosion à Whitehorse lors des Jeux.

Le 2 février, la société hôte des Jeux d'hiver de l'Arctique 2020 a reçu une lettre du Dr Brendan Hanley, médecin hygiéniste en chef du Yukon. La lettre mentionnait ce qui suit :

« Les autorités de santé publique du Yukon suivent attentivement l'éclosion du coronavirus (COVID-19) en collaboration avec les autres régions nordiques, les provinces et territoires du Canada et les autres pays. Le risque pour la santé publique associé avec le COVID-19 au Canada demeure faible pour le moment et il n'y a pas lieu de changer les plans de voyage pour l'événement. »

Le Dr Hanley a également indiqué dans sa lettre les mesures préventives pour tous les participants et les visiteurs afin de prévenir toute propagation de l'infection pendant les Jeux :

- lavez-vous souvent les mains à l'eau savonneuse pendant au moins 20 secondes. Utilisez un désinfectant pour les mains à base d'au moins 60 % d'alcool si vous n'avez pas accès à du savon et à de l'eau;
- évitez de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche avec les mains non lavées;
- évitez tout contact étroit avec des personnes susceptibles d'être malades;
- adopter de bonnes habitudes en cas de toux ou d'éternuement, notamment :

- couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir et jetez immédiatement le mouchoir utilisé à la poubelle;
- couvrez-vous la bouche et le nez avec l'intérieur du coude;
- si vous êtes malade, isolez-vous des autres et ne vous rendez pas aux événements.

Cette lettre a été transmise à toutes les délégations participant aux Jeux, ainsi qu'au Comité international des Jeux d'hiver de l'Arctique et au Conseil d'administration des Jeux d'hiver de l'Arctique 2020.

Le 28 février, le médecin hygiéniste en chef a confirmé que son bureau continuait de surveiller l'évolution de la situation et qu'il n'y avait aucune propagation locale dans les pays de l'Arctique.

En plus des mesures préventives susmentionnées, la société hôte des Jeux d'hiver de l'Arctique 2020 s'est engagée à fournir des mouchoirs et du désinfectant supplémentaires à tous les sites, à installer des affiches de sensibilisation dans les toilettes de tous les sites, à prévoir un plus grand nombre de bénévoles pour distribuer du désinfectant dans toutes les aires de restauration et d'aménager au moins une salle d'isolement d'urgence dans tous les lieux d'hébergement de l'événement.

Si un cas d'infection à coronavirus est soupçonné lors des Jeux, le bureau du médecin hygiéniste en chef sera contacté immédiatement et les protocoles du bureau du médecin hygiéniste en chef s'appliqueront.

Pour toute mise à jour du médecin hygiéniste en chef concernant le COVID-19, veuillez consulter le site suivant : <http://www.yukoncmoh.ca/fr/index.php>.

-30-

Renseignements :

Echo Ross
Directeur, Marketing et médias
Jeux d'hiver de l'Arctique 2020
867-335-9145
echo.ross@awg2020.org